

Le 22 août 2025

Ce jour, de nouvelles découvertes inquiétantes d'armes artisanales ont été faites dans notre établissement, mettant une nouvelle fois en cause le détenu T.

En effet, actuellement placé au quartier disciplinaire à la suite de son passage en commission de discipline lié aux derniers événements relatés dans notre tract du 14 août, **il a été retrouvé dans sa cellule QD trois armes artisanales, ainsi que deux autres cachées dans la cour de promenade qu'il utilise.**

Ces armes avaient été confectionnées à partir de morceaux de plexiglas arrachés à la fenêtre de sa cellule.



Nous pouvons aisément imaginer l'usage qu'il comptait en faire contre le personnel de l'établissement!!!

Un drame a sans doute été évité de justesse grâce au professionnalisme des collègues.

À la demande de la direction, cet individu, dont la dangerosité ne fait désormais plus aucun doute, est en attente de transfert vers une unité dédiée aux détenus violents. Sa gestion se fait désormais exclusivement avec des agents équipés.

Par ailleurs, ce 21 août, comme trop souvent ces derniers temps une bagarre entre détenus a une nouvelle fois éclaté nécessitant une mise en prévention.

L'UFAP exige que le détenu T. soit sévèrement sanctionné et poursuivi pénalement. Son transfert devient une nécessité absolue.

Un retour au calme est indispensable au sein de notre détention, la sécurité du personnel n'est pas négociable!!!